

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-120
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière :
DOMAINES DE
COMPETENCES
PAR THEMES

Sous matière :
POLITIQUE DE LA
VILLE-HABITAT-
LOGEMENT

OBJET :
OPERATION «
VILLE DURABLE
N°2026-02 » –
SUBVENTION AIDE
TRAVAUX
D'ECONOMIE
D'ENERGIE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 22 AVRIL 2026

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 22 AVRIL 2026

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU **06 MAI 2026**

Séance du Conseil Municipal du mardi 28 avril 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER,
Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT
François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-
François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe,
CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier,
BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, FREUDENREICH Patrick,
VIALARET Max, ESCAFRE Élisabeth, RATABOUIL Michel,
SÉMAT Gérard, GIRY Christophe, LAMMOGLIA Éric, DE
ALMEIDA Marie, PERRIN Afaf, GAÏANI Audrey,
CHANCROGNE Maëva, MONDRAGON Gérard, MOUTON
Jean-Baptiste, FERNANDEZ Sandrine, CADEL Fabien, FONTÈS
Audrey, DERKAOUI Kalvin.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

BARBAUD Fabienne donne pouvoir à CHABERT Sabine,
KICKOFF Gladys donne pouvoir à RATABOUIL Jacqueline,
PERLES Bruno donne pouvoir à GUIRAUD Philippe,
ESTRADE Quentin donne pouvoir à GREFFIER Philippe.

Secrétaire : CHANCROGNE Maëva.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2023-289 du 11 décembre 2023, complétée par les délibérations n° 2025-52 du 18 février 2025 et n° 2025-344 du 15 décembre 2025, approuvant la mise en place d'une aide en faveur des propriétaires privés de logement (sans conditions de ressources) ayant obtenu une aide publique, y compris les certificats d'économies d'énergie (CEE), pour des travaux d'économies d'énergie réalisés entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2026.

Il donne lecture du tableau des demandes de paiement annexé à la présente délibération, ayant reçu l'agrément de la Ville et réunissant l'ensemble des conditions définies dans le cahier des charges pour l'obtention des subventions.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention aux propriétaires concernés pour un montant de **15 038.40 Euros**, conformément au tableau présenté en annexe. Ce qui porte le montant total des subventions versées en 2026 à **27 038.40 Euros** (3 Immeubles).

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement du territoire communal, Habitat, Travaux, Enseignement supérieur, Formation, en date du 24 avril 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE les dossiers de demande de paiement figurant sur le tableau annexé à la présente.

L'AUTORISE à verser, au titre de l'aide aux travaux d'économie d'énergie, la subvention correspondante. Cette dépense sera imputée sur le budget de la commune « investissement » (opération 9006 : aménagement urbain).

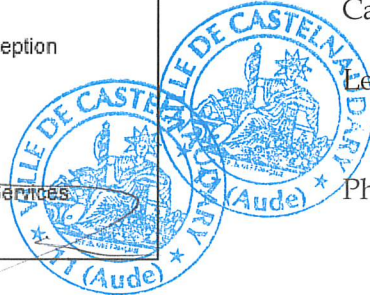
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le 30 AVR. 2026
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 30 AVR. 2026
Par publication le : 06 MAI 2026
Par délégation, Le Directeur Général des Services Nicolas NAYRAL



Castelnaudary, le 28 Avril 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le **06 MAI 2026**



ID : 011-211100763-20260428-DB2026120-DE